



Comprendre & accompagner les troubles spécifiques d'apprentissage

→ dysphasie, dyslexie, dyspraxie

» livret de suivi de l'élève

Nom :

Prénom :

Né(e) le :



Sommaire

- ➔ Objectifs du Livret 2
- ➔ Troubles spécifiques d'apprentissage :
définitions 3
- ➔ Mode d'emploi du livret 5
- ➔ L'élève :
- son histoire
- les dispositifs mis en place
Fiches récapitulatives des adaptations
scolaires 6
- ➔ Contacts utiles 17



Objectifs du Livret

- Faire connaître les difficultés de l'élève et leurs évolutions.
- Identifier et mettre en place les adaptations pédagogiques nécessaires pour sa réussite scolaire
- Permettre la juste évaluation des acquisitions de l'élève

Il est remis ce jour à l'élève et à sa famille

- par le médecin scolaire,
- par le directeur d'école ou chef d'établissement
- par le RéseauDYS

Il doit faciliter le dialogue avec l'équipe éducative tout au long de son cursus scolaire.

➔ Le/..... / 200, A

Cachet et signature du professionnel	Signature de la famille
Signature de l'élève	

Troubles spécifiques d'apprentissage : définitions

→ Dysphasie :

"Déficit durable des performances verbales, significatif en regard des normes établies pour l'âge. Cette condition n'est pas liée à un déficit auditif, à une malformation des organes phonatoires, à une insuffisance intellectuelle, à une lésion cérébrale acquise au cours de l'enfance, à un trouble envahissant du développement, à une carence grave affective ou éducative".

(Ed. De Boeck Paris, "L'enfant dysphasique", Ch.-L. Gérard, p. 12.)

→ Dyspraxie :

Trouble spécifique affectant l'apprentissage des gestes finalisés chez des enfants normalement intelligents, normalement scolarisés, indemnes de trouble sensoriel, neurologique ou psychologique.

→ Dyslexie :

Difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisation présentant au moins l'un des deux points suivants.

- A Score de capacité de lecture et/ou de compréhension se situant à -2 é.t. en dessous du niveau attendu pour son âge et de son intelligence générale, les aptitudes en lecture de même que le QI étant évalués sur un test administré individuellement et standardisé par rapport au niveau culturel et au système éducatif de l'enfant.
- B Un antécédent de difficultés sévères de lecture ou des scores aux tests satisfaisant ces critères à un plus jeune âge plus un score à un test d'orthographe se situant à -2 é.t. en dessous du niveau attendu pour son âge et son QI.

Le trouble interfère de façon significative avec la réussite scolaire ou les activités de la vie quotidienne nécessitant des aptitudes en lecture

- C Le trouble n'est pas la conséquence directe d'un trouble visuel, auditif ou neurologique.
- D Les expériences scolaires sont dans la moyenne de ce que l'on peut attendre.
- E Exclusion: QI < 70

(Organisation mondiale de la Santé citée dans Dyslexie : le cerveau singulier, M Habib ed Solal 2004)

Les difficultés des élèves "dys" affectent les apprentissages dans toutes les disciplines

Ces troubles spécifiques peuvent être associés à d'autres troubles affectant l'attention, la mémoire, la coordination des gestes (de la main, des yeux, du corps), l'orientation temporo-spatiale, la latéralisation la logique ou la manipulation des nombres.

Mode d'emploi du livret

Ce livret est remis à la famille et conservé par elle dans le carnet de santé. Il est souhaitable de l'apporter afin de le mettre à jour – à chaque équipe éducative ou équipe de suivi – aux professionnels qui suivent l'enfant en début et fin de prise en charge et au minimum tous les ans.

➔ Histoire de l'élève

Ce chapitre retrace le repérage et le diagnostic des troubles et difficultés scolaires.

➔ Diagnostic retenu ?

➔ Dispositifs mis en place en référence au guide enseignant. ?

Le guide enseignant est disponible sur Télésanté Pays de la Loire à la page de RéseauDYS:

www.telesante-paysdelaloire.fr/portail-pdl/espace-reseaux-communauteresseau-dys/documents-pour-les-enseignants/

Il s'agit de préciser par année scolaire, les moyens pédagogiques mis en place pour mettre l'élève en situation de réussite à partir de ce qui a pu être observé de son fonctionnement d'apprenant.

Objectifs du Livret

Antécédents justifiant l'ouverture du livret.

	par qui? (noms et qualifications)	Date(s)
Antécédent de trouble de langage oral	Diagnostiqué par :	
Ayant donné lieu à rééducation		
Ayant donné lieu à un soutien scolaire		
Troubles associés <input type="checkbox"/> éventuels <input type="checkbox"/> Mémoire <input type="checkbox"/> Attention <input type="checkbox"/> Coordination <input type="checkbox"/> Autre (?)	Diagnostiqué par :	

A quel niveau de classe sont apparues les premières difficultés

Comment s'est déroulé l'apprentissage de la lecture au cycle 2 ?

Difficultés repérées année 20 ..

en référence au guide enseignant

Axe supports de langage (oral-écrit)	
Axe Espace temps	
Axe Enfant-élève (comportement-compétences)	
Axe manipulation des outils	
Axe autonomie, organisation	

Emploi du temps - année 20 ..

(indiquer les rééducations, suivis et soutien de l'année)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Midi						
Après-midi						
Soir						

→ Demandes auprès de la MDPH

AVS	
Service de soins (SSEFIS/ SSESSAD)	
Classe spécialisée	
Matériel spécifique (type)	
Aménagements d'examen	

Notes personnelles de la famille :



Dispositifs mis en place en référence au guide enseignant

ANNEE : 20 . . – 20 . .

Objectifs

Moyens mis en place pour atteindre

les objectifs

Cycle :

Classe :

Enseignant :

Rééducations (Nom, Spécialité et fréquence des séances)

Adapter la quantité de travail à sa vitesse de réalisation

Canaliser / soutenir l'attention

Faciliter la lecture

Améliorer le Confort de lecture

Faciliter les écrits pour les tâches qui ne sont pas de l'écrit (calcul, expériences...)

Possibilité d'écrire pour une activité intermédiaire

Faciliter la production d'écrits

Faciliter la perception ou compréhension orale

Faciliter l'expression de l'élève

Réduire l'abstraction par la manipulation

Faciliter les repérages communs

Soulager la mémoire

Libérer des possibilités à l'écrit

Renforcer les acquisitions

Faciliter l'organisation du travail en classe

Faciliter l'organisation du travail du soir

Faciliter l'organisation personnelle

Autre

Difficultés repérées année 20 ..

en référence au guide enseignant

Axe supports de langage (oral-écrit)	
Axe Espace temps	
Axe Enfant-élève (comportement-compétences)	
Axe manipulation des outils	
Axe autonomie, organisation	

Emploi du temps - année 20 ..

(indiquer les rééducations, suivis et soutien de l'année)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Midi						
Après-midi						
Soir						

→ Demandes auprès de la MDPH

AVS	
Service de soins (SSEFIS/ SSESSAD)	
Classe spécialisée	
Matériel spécifique (type)	
Aménagements d'examen	

Notes personnelles de la famille :

Difficultés repérées année 20 ..

en référence au guide enseignant

Axe supports de langage (oral-écrit)	
Axe Espace temps	
Axe Enfant-élève (comportement-compétences)	
Axe manipulation des outils	
Axe autonomie, organisation	

Emploi du temps - année 20 ..

(indiquer les rééducations, suivis et soutien de l'année)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Midi						
Après-midi						
Soir						

→ Demandes auprès de la MDPH

AVS	
Service de soins (SSEFIS/ SSESSAD)	
Classe spécialisée	
Matériel spécifique (type)	
Aménagements d'examen	

Notes personnelles de la famille :



Dispositifs mis en place en référence au guide enseignant

ANNEE : 20 . . – 20 . .

Objectifs

Moyens mis en place pour atteindre

les objectifs

Cycle :

Classe :

Enseignant :

Rééducations (Nom, Spécialité et fréquence des séances)

Adapter la quantité de travail à sa vitesse de réalisation

Canaliser / soutenir l'attention

Faciliter la lecture

Améliorer le Confort de lecture

Faciliter les écrits pour les tâches qui ne sont pas de l'écrit (calcul, expériences...)

Possibilité d'écrire pour une activité intermédiaire

Faciliter la production d'écrits

Faciliter la perception ou compréhension orale

Faciliter l'expression de l'élève

Réduire l'abstraction par la manipulation

Faciliter les repérages communs

Soulager la mémoire

Libérer des possibilités à l'écrit

Renforcer les acquisitions

Faciliter l'organisation du travail en classe

Faciliter l'organisation du travail du soir

Faciliter l'organisation personnelle

Autre

Large empty table area for recording the implementation of devices and objectives.

Difficultés repérées année 20 ..

en référence au guide enseignant

Axe supports de langage (oral-écrit)	
Axe Espace temps	
Axe Enfant-élève (comportement-compétences)	
Axe manipulation des outils	
Axe autonomie, organisation	

Emploi du temps - année 20 ..

(indiquer les rééducations, suivis et soutien de l'année)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Midi						
Après-midi						
Soir						

➔ Demandes auprès de la MDPH

AVS	
Service de soins (SSEFIS/ SSESSAD)	
Classe spécialisée	
Matériel spécifique (type)	
Aménagements d'examen	

Notes personnelles de la famille :

- ▶ **MDPH**
Loire Atlantique
300 Route de Vannes Forum d'Orvault
44701 Orvault cedex 01
Tél. : 0 800 404 144 (n° vert) 02 28 09 40 50
accueil.mdp@cg44.fr

- ▶ **Maine et Loire**
35, rue du Château d'Orgemont - BP 50215
49002 Angers cedex 01
Tel : 0 800 49 00 49 (n° vert)
enfants/jeunes : 02 41 81 60 68 - contact@mdph49.fr

- ▶ **Mayenne**
BP 10 635
53006 Laval cedex (adresse provisoire)
Tél. : 0 810 1000 26

- ▶ **Sarthe**
15 rue Gongeard
72000 Le Mans (adresse provisoire)
Tél. : 02 43 54 11 92 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- ▶ **Vendée**
Hôtel du dép 40, rue du Maréchal Foch
85923 La Roche sur Y cedex 9
Tél. : 0800 85 85 de 8h30 à 18h





Comprendre & accompagner les troubles spécifiques d'apprentissage

→ dysphasie, dyslexie, dyspraxie

» livret de suivi de l'élève

Nom :

Prénom :

Né(e) le :



Comprendre & accompagner les troubles spécifiques d'apprentissage

→ dysphasie, dyslexie, dyspraxie

» livret de suivi de l'élève

Nom :

Prénom :

Né(e) le :